

CONSULTATION AUPRÈS DES PARENTS



Laboratoire client sur les critères d'accès aux places en services de garde et l'indicateur du rang de l'enfant

FAITS SAILLANTS DE LA CONSULTATION DE MAI 2023

Contexte

Le ministère de la Famille tient des consultations auprès des parents et des prestataires de services de garde dans le cadre des travaux visant à créer un nouveau guichet d'accès aux services de garde et à proposer un meilleur encadrement des politiques d'admission.

Objectif

Le laboratoire client visait à mieux comprendre les attentes et les besoins des parents en ce qui concerne les critères à considérer pour assurer un accès équitable aux places en services de garde ainsi que la mise en place d'un indicateur du rang de l'enfant pour chaque service de garde auquel le parent s'intéresse.

Type de consultation

Groupes virtuels de discussion¹

¹ Les deux groupes de discussion étaient composés respectivement de 7 et 8 personnes pour un total de 15 personnes. Il s'agissait de parents âgés de 18 ans ou plus ayant au moins un enfant âgé de 5 ans ou moins, ou qui seront parent au cours des prochains mois et dont au moins un enfant est inscrit au guichet d'accès de La Place 0-5. Le recrutement des participants a été effectué à partir de la liste de parents inscrits via une publication sur le site Web Consultations Québec et sur la page Facebook du ministère de la Famille.

Synthèse

Voici une synthèse des éléments mentionnés par les personnes qui ont participé au laboratoire.



Critères d'admission à considérer

La plupart des personnes participantes mentionnent que les éléments suivants pourraient être considérés dans l'attribution des places en services de garde :

- la fratrie;
- les enfants du personnel éducateur;
- la proximité géographique;
- la date de naissance pour respecter la composition des groupes du service de garde.

Certaines personnes ont indiqué que le revenu des parents ou la précarité socioéconomique de la famille pourraient être considérés.

Les enfants ayant un handicap ou des besoins particuliers

- La majorité des participantes et participants mentionnent que les enfants ayant un handicap ou des besoins particuliers devraient être mieux ciblés. Leurs parents, quant à eux, devraient être mieux informés sur les milieux pouvant les accueillir.

Besoin d'information et de contextualisation du rang

- La majorité des personnes participantes mentionnent que d'indiquer le rang exact n'est pas souhaitable, car cela peut créer de faux espoirs en plus d'amener beaucoup d'éléments inconnus. Un indicateur de rang de l'enfant serait plus rassurant et permettrait une meilleure planification.
- Un indicateur intéressant offrirait un horizon de temps ou une probabilité d'obtenir une place au moment voulu, par exemple un baromètre de couleurs permettant d'illustrer les probabilités d'obtenir une place dans les prochains mois, ou encore à la date de création des groupes en vue des départs des cohortes plus âgées pour l'école.
- Pour l'ensemble des personnes participantes, le processus d'attribution des places doit être davantage transparent et le rang doit être contextualisé. Elles souhaitent avoir de l'information, notamment sur :
 - ✓ la capacité d'accueil des services de garde;
 - ✓ les places à combler à différents moments de l'année;
 - ✓ les dates auxquelles les SGEE composent les groupes;
 - ✓ les départs.